

tion économique et à la politique de développement régional, mais, malheureusement, les membres du cabinet se sont réfugiés, comme je le disais tout à l'heure, derrière des slogans sécurisants et rentables sur le plan électoral, et l'on ne voit pas ce qu'ils ont fait de plus.

Le gouvernement actuel n'a eu d'imagination depuis 1968 qu'en ce qui a trait à ces slogans électoraux et à ces images. Malheureusement, les Canadiens n'ont pas encore appris à se nourrir d'images et de slogans. Ils ont cependant constaté qu'ils avaient élu un gouvernement qui devait prendre ses responsabilités dans tous les domaines, et en 1968, monsieur le président, lors des élections générales, lorsque le premier ministre (M. Trudeau) et son équipe se sont présentés devant la population, le premier avait répondu à tous les problèmes auxquels les Canadiens devaient faire face. Cela était résumé dans un seul mot: La société juste pour tous les Canadiens.

Malheureusement, nous avons la preuve que depuis son accès au pouvoir, le gouvernement n'a fait que laisser «grimper» le taux de chômage avec plus d'insouciance et d'irresponsabilité.

L'hon. Jean-Pierre Côté (ministre des Postes): On n'est pas en 1962!

L'hon. M. Asselin: L'honorable ministre des Postes veut faire allusion à 1962. A ce moment-là, le gouvernement canadien a été jugé par la population. Le ministre des Postes a beaucoup d'expérience et il sait fort bien que les électeurs canadiens jugeront son gouvernement sur sa capacité à trouver des solutions susceptibles de régler les problèmes urgents et graves auxquels se heurte actuellement la population canadienne.

Pourquoi le ministre des Postes m'interrompt-il? Au fait, il est intelligent et c'est un homme pour qui j'ai beaucoup d'admiration et de considération.

L'hon. M. Côté: Pas trop!

L'hon. M. Asselin: J'en ai, et je n'hésite pas à le dire en cette enceinte. Il le sait lui-même. Mais pourquoi ne trouve-t-il pas une solution au problème des employés de G. Lapalme Inc. afin de leur faire reprendre leur travail? Je sais que le ministre travaille très fort dans ce domaine.

L'hon. M. Côté: L'honorable député a-t-il une suggestion à faire?

L'hon. M. Asselin: Le ministre me dit: Avez-vous une solution à me suggérer?

C'est toujours la même question qu'on pose, lorsqu'on demande au gouvernement de trouver des solutions aux problèmes auxquels font face, présentement, les Canadiens. Je dis au ministre que les Canadiens ont élu les ministériels pour qu'ils prennent leurs responsabilités et leurs décisions. Il n'appartient pas à l'opposition officielle de gouverner le pays. Ce n'est pas nous qui avons reçu ce mandat, mais le gouvernement actuel.

Pourquoi toujours demander à l'opposition si elle a des solutions à proposer pour solutionner les problèmes auxquels le gouvernement doit faire face actuellement? La même remarque s'applique aussi bien au ministre qui m'interrompt qu'au très honorable premier ministre et aux autres ministres. Lorsqu'on leur demande de trouver

une solution à un problème, ils disent: Quelle solution proposez-vous?

Je veux dire au ministre que ce n'est pas l'opposition officielle qui a été élue pour administrer les affaires du pays. Au fait, c'est le gouvernement libéral qui a été élu pour prendre les décisions, et c'est à l'opposition de trouver des moyens de renforcer bien souvent la position du gouvernement et l'aider à trouver des solutions aux problèmes, lorsqu'il est lui-même incapable de le faire.

Le ministre fait bien d'intervenir, mais il me donne la chance de lui répondre. Nous savons qu'à cause de l'intransigeance du gouvernement et l'arrogance qu'il démontre bien souvent, il n'est pas disposé à accepter les solutions—même les plus bénéfiques pour la population canadienne—que pourrait lui proposer l'opposition officielle. Au contraire, les ministériels ont bien trop peur que nous accaparions un semblant de crédit politique si le gouvernement acceptait, de temps à autre, nos suggestions en ce qui concerne le règlement de problèmes importants.

Cet après-midi, monsieur le président,—et je le dis à mon collègue, l'honorable ministre des Postes—j'ai parlé de l'industrie des pâtes et papiers et j'ai fait des suggestions. Je verrai si, d'ici quelques semaines, le gouvernement aura le courage de prendre la décision qui s'impose, afin de corriger la situation.

Monsieur le président, le gouvernement, au lieu de distribuer les dollars des contribuables, sous l'inspiration du moment, ferait mieux de sauvegarder et de renforcer une industrie comme celle des pâtes et papiers, qui est la base de l'économie de plusieurs régions déjà considérées comme ayant une croissance économique lente.

Le ministre de l'Expansion économique régionale (M. Marchand) a donné énormément de subventions...

Une voix: Il a travaillé fort!

L'hon. M. Asselin: Oui, il a travaillé fort. Il a souvent donné des subventions en vue de venir en aide à des industries périllicantes.

• (2:30 p.m.)

Je prétends, par exemple, que ces octrois ont été donnés souvent sans aucune forme de planification et de rendement éventuel. Si l'honorable ministre des Postes veut transmettre un message au cabinet, qu'il lui dise que les sommes consacrées à l'expansion économique régionale...

L'hon. M. Côté: Vous me posez des questions?

L'hon. M. Asselin: L'honorable ministre désire-t-il faire un discours, monsieur le président? Je vais alors reprendre mon siège et l'écouter. Si l'honorable ministre veut poser une question, monsieur le président, je suis disposé à lui répondre. Je voudrais absolument que l'honorable ministre, s'il veut poser des questions, parle assez fort pour que ces questions soient inscrites au compte rendu des Débats pour qu'on puisse lui répondre. Il ne devrait pas siffler sous la table du greffier certaines remarques qu'il n'aimerait pas faire à haute voix. Si l'honorable ministre désire poser une question, je suis disposé à répondre.